

Garantie Plancher

Définition

Lors du décès de l'assuré, la garantie plancher permet au(x) bénéficiaire(s) de recevoir un capital au moins égal aux sommes versées. Selon les contrats, elle peut être limitée en âge et/ou en montant, et selon les options choisies, peut être gratuite ou soumise à cotisations.

✓ Objet de la garantie

L'assureur garantit qu'en cas de décès de l'Assuré les sommes transmises au(x) bénéficiaire(s) ne pourront être inférieures au capital investi ou plus, selon les options souscrites. Il s'agit donc d'une assurance sur le capital contre le risque de pertes liées aux marchés financiers.

Elle peut être :

- ▶ Automatique et gratuite : son coût est déjà intégré et mutualisé dans les frais de gestion du contrat.
- ▶ Optionnelle et soumise à cotisations : son coût varie en fonction de l'âge de l'assuré et du "capital sous risque".

✓ Capital sous risque

Différence entre la valorisation du contrat et le montant qui doit être transmis lors du décès (le plancher). Les cotisations se déclenchent uniquement si, et quand, cette différence est négative. Dans ce cas elles sont prélevées sur le contrat sans que l'assuré ait besoin d'intervenir.

✓ Prise d'effet

La garantie plancher prend effet dès la souscription. Il est impossible de la souscrire ultérieurement.

4 garanties plancher différentes (selon les contrats)

▶ Simple

Le plancher est égal à la somme des versements bruts réalisés, diminuée des éventuels rachats, avances et intérêts non remboursés.

▶ Indexée

Le plancher est égal à la somme des versements bruts réalisés, revalorisé d'un coefficient (de 1 à 5% l'an selon les contrats) et diminuée des éventuels rachats, avances et intérêts non remboursés.

▶ Cliquet

Il cristallise les plus-values. Le plancher sera égal à la plus haute valeur atteinte par le contrat.

▶ Majorée ou Vie Entière

L'assuré choisi par avance le montant du capital qu'il souhaite transmettre à son décès.

✓ Faut-il la souscrire ?

Même si le versement initial est investi sur le Fonds Garanti qui ne peut jamais baisser, il est possible que la répartition du contrat soit modifiée plus tard en faveur de supports plus dynamiques. Nous conseillons donc sa souscription surtout que son coût est faible et qu'il n'intervient qu'en cas de moins values.

Consultez les Conditions Générales du contrat pour prendre connaissance des éventuels plafonds, limites d'âge et autres caractéristiques propres à chaque contrat d'assurance vie.

✓ Exclusions

Toutes les causes de décès sont couvertes et mettent en jeu la garantie si elle a été souscrite au départ, sauf en cas de suicide de l'assuré, de guerre, de risques d'aviation et autres sports dangereux, les conséquences d'accidents et maladies du fait intentionnel de l'Assuré et le meurtre de l'Assuré par le(s) bénéficiaire(s) de la garantie.

✓ Fin de la garantie

- ▶ En cas de rachat total du contrat
- ▶ En cas d'insuffisance de provisions pour paiement des cotisations
- ▶ En cas de résiliation de la garantie par l'Assuré ou l'Assureur
- ▶ Dans certains cas, en fonction de la limite l'âge atteinte par l'assuré.